



Au Royaume-Uni, le système du *Gift Aid* prévoit pour sa part le reversement par l'*Inland Revenue* (le fisc anglais) à la *Charity* bénéficiaire du don, de la part d'impôts normalement acquittée par le contribuable. Pour peu que vous en fassiez la déclaration lors de votre don (par e-mail, oralement ou par écrit - la plupart des *Charities* proposent de cocher une case « *Gift Aid It* »), la *Charity* bénéficiaire pourra récupérer 28% de sa valeur en plus. Ainsi un don de £100 déclaré en *Gift Aid* rapportera effectivement £128 à la *Charity*. Ce système est applicable à tout contribuable au Royaume-Uni., pour peu que le montant de ses impôts soit au moins équivalent au montant du *Gift Aid* reversé aux *Charities*. Il est possible de rétrodater tous les dons de façon à faire figurer ceux de cette année sur la déclaration afférente à vos revenus de l'année dernière.